

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

SAVEURS COMMERCE

97, boulevard Pereire

75017 PARIS

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

1

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

SAVEURS COMMERCE
97, boulevard Pereire
75017 PARIS

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

ASSOCIATION EN LIQUIDATION

LIQUIDATION

LIQUIDATION

LIQUIDATION

Paris, le 6 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de SAVEURS COMMERCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

7

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie figurant ci-après « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'appréciation du caractère approprié des principes comptables appliqués a été, selon mon jugement professionnel, la plus importante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux associés.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier, le rapport d'activité é du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de SAVEURS COMMERCE sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

*

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Gérard RAYMOND


Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	37 146	33 659	3 487	3 487	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles				37 879	- 37 879
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	51 742	40 507	11 235	14 901	- 3 666
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	14 112		14 112	14 112	
Créances rattachées à des participations	23 760		23 760		23 760
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	457		457	457	
TOTAL (I)	127 217	74 166	53 051	70 837	- 17 786
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	16 966	16 966	-0	1 896	- 1 896
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	257 763		257 763	389 009	- 131 246
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 636		1 636	75	1 561
. Personnel					
. Organismes sociaux				5 998	- 5 998
. Etat, impôts sur les bénéfices				9 096	- 9 096
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 405		2 405	23 297	- 20 892
. Autres	335 296		335 296	214 883	120 413
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	930 437		930 437	579 340	351 097
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	2 308		2 308	1 162	1 146
TOTAL (II)	1 546 812	16 966	1 529 846	1 224 756	305 090
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 674 029	91 132	1 582 897	1 295 593	287 304

A

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	700 315	432 244	268 071
Report à nouveau	366 511	334 862	31 649
Résultat de l'exercice	114 909	31 649	83 260
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 181 735	798 755	382 980
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		3 000	- 3 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		3 000	- 3 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 395	69 083	- 32 688
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	74 589	66 527	8 062
. Organismes sociaux	74 765	86 058	- 11 293
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 850		9 850
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 214	67 735	- 11 521
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 594	3 814	1 780
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	99 874	78 121	21 753
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	43 882	122 500	- 78 618
TOTAL (IV)	401 162	493 838	- 92 676
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 582 897	1 295 593	287 304

Compte de résultat

*

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises	1 420		1 420	6 350		- 4 930	-77,64
Production vendue biens							
Production vendue services	385 078		385 078	599 222		- 214 144	-35,74
Chiffres d'affaires Nets	386 498		386 498	605 571		- 219 073	-36,18
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			589 631	664 585		- 74 954	-11,28
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 403			3 403	N/S
Autres produits			10 800	5 200		5 600	107,69
Total des produits d'exploitation (I)			990 332	1 275 356		- 285 024	-22,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			79	45		34	75,56
Variation de stock (marchandises)			572	2 987		- 2 415	-80,85
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			414 225	712 041		- 297 816	-41,83
Impôts, taxes et versements assimilés			13 713	10 838		2 875	26,53
Salaires et traitements			268 916	254 373		14 543	5,72
Charges sociales			124 994	117 307		7 687	6,55
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 123	4 474		- 351	-7,85
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 728	7 486		- 5 758	-76,92
Dotations aux provisions pour risques et charges				3 000		- 3 000	-100
Autres charges			67 660	129 993		- 62 333	-47,95
Total des charges d'exploitation (II)			896 010	1 242 544		- 346 534	-27,89
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			94 323	32 812		61 511	187,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			40 767	3 500		37 267	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			40 767	3 500		37 267	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilés							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)							
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			40 767	3 500		37 267	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			135 089	36 312		98 777	272,02

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		313	- 313	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		313	- 313	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 593	- 1 593	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	977		977	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	977	1 593	- 616	-38,67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-977	-1 280	303	23,67
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 204	3 383	15 821	467,66
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 031 099	1 279 169	- 248 070	-19,39
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	916 190	1 247 520	- 331 330	-26,56
RESULTAT NET	114 909	31 649	83 260	263,07
Dont Crédit-bail mobilier		6 600	- 6 600	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

7,

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 582 897,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 114 908,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la présidente.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013). Son montant s'élève à 9 354 E

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise pour son besoin en fond de roulement.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 127 217 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	75 025		37 879	37 146
Immobilisations corporelles	52 563	1 433	2 255	51 742
Immobilisations financières	14 569	23 760		38 329
TOTAL	142 158	25 193	40 134	127 217

Amortissements et provisions d'actif = 74 166 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	33 659			33 659
Immobilisations corporelles	37 662	5 100	2 255	40 507
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	71 321	5 100	2 255	74 166

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels sites	37 146	33 659	3 487	1 an
Mat. bureau et informat.	42 644	31 936	10 708	de 3 à 5 ans
Mobilier	9 098	8 571	527	8 ans
TOTAL	88 888	74 166	14 722	

Etat des créances = 623 626 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	24 217		24 217
Actif circulant & charges d'avance	599 409	599 409	
TOTAL	623 626	599 409	24 217

Provisions pour dépréciation = 16 966 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	15 642	16 966	15 642		16 966
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	15 642	16 966	15 642		16 966

Produits à recevoir par postes du bilan = 383 436 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	46 800
Autres créances	335 119
Disponibilités	1 517
TOTAL	383 436

Charges constatées d'avance = 2 308 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	3 000		3 000		
TOTAL	3 000		3 000		

Etat des dettes = 401 162 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	36 395	36 395		
Dettes fiscales & sociales	221 011	221 011		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	99 874	99 874		
Produits constatés d'avance	43 882	43 882		
TOTAL	401 162	401 162		

Charges à payer par postes du bilan = 194 043 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 406
Dettes fiscales & sociales	118 739
Autres dettes	68 898
TOTAL	194 043

Produits constatés d'avance = 43 882 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AUTRES INFORMATIONS**Autres informations relatives au compte de résultat**

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent en 2018 à 5 400 E TTC

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
IFCAS	5 000	151 671	45	12 588				781 971	98 706	40 500
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										